

3^{ème} Forum IA Santé

*Palais des congrès Prouvé
23 novembre 2021*

Concours mon projet IA en 180 s

Règlement



1. PRÉSENTATION

1.1. Le concours

Le concours « Mon projet IA en 180 secondes » a été lancé en 2019 lors de la seconde journée dédiée à l'intelligence artificielle en santé organisée par le CHRU de Nancy.

Le concours vise à mettre en valeur et à encourager les projets et les idées innovantes de chercheurs et de professionnels en faveur du développement de l'intelligence artificielle en santé. Les projets seront présentés dans des termes simples à un auditoire profane et diversifié.

Chaque participant doit réaliser, en trois minutes, un exposé clair, concis et surtout convaincant autour de son projet.

Pour l'édition 2021, un appel à candidature est lancé auprès des professionnels du CHRU de Nancy et des partenaires de l'établissement, universités et établissements publics à caractère scientifique et technologique. Le concours s'adresse aux professionnels et aux étudiants du CHRU de Nancy et de l'Université de Lorraine.

Pour pouvoir participer à l'édition 2021, le projet présenté doit porter sur la thématique de la santé : diagnostic, thérapeutique, prévention, logistique hospitalière, parcours de soins, etc.

1.2. La pré-sélection du concours

Les personnes souhaitant participer à l'édition 2021 « Mon projet IA en 180 secondes » peuvent déposer leur candidature au plus tard le mercredi 3 novembre à 12h auprès de la Direction de la recherche du CHRU de Nancy à l'adresse mail : cci@chru-nancy.fr, en remplissant le formulaire d'inscription.

Les candidats éligibles seront ensuite contactés pour être auditionnés à un jury de pré-sélection qui se déroulera le vendredi 5 novembre après-midi sur le site de l'hôpital Central à Nancy.

Le jury sera composé de professionnels du CHRU.

Une invitation sera envoyée aux candidats éligibles pour leur indiquer précisément le lieu et l'horaire de ce jury de pré-sélection.

Les candidats seront contraints de s'appuyer sur un diaporama composé d'une à trois slides maximum pour étayer leur discours. Ils ne devront pas dépasser les trois minutes imposées. Ce premier exercice permettra aux candidats de tester leur exposé et de recueillir des conseils pour améliorer leur présentation finale, le 23 novembre 2021.

A l'issue de ces auditions, cinq candidats seront sélectionnés pour participer au concours « Mon projet IA en 180 secondes » qui se déroulera le 23 novembre 2021 sur la scène de l'auditorium 300 au centre des congrès Prouvé à Nancy, à l'occasion de la 3^e journée dédiée à l'intelligence artificielle en santé.

Les critères d'évaluation du pré-jury porteront sur :



- qualité du discours du candidat
- l'innovation du projet
- le lien entre intelligence artificielle et santé

1.3. La journée du 23 novembre 2021

Le 23 novembre 2021, à l'occasion de la 3^e journée dédiée à l'intelligence artificielle organisée par le CHRU de Nancy, les cinq candidats pré-sélectionnés le 5 novembre 2021 auront chacun trois minutes imposées pour exposer leur projet. Ils pourront s'appuyer sur un diaporama de une à trois slides transmis au préalable avant le 19 novembre 2021 à la direction de la communication du CHRU de Nancy (communication@chru-nancy.fr).

A l'issue de leur présentation, le jury composé d'experts en intelligence artificielle et de professionnels du CHRU de Nancy interrogeront le candidat sur son projet durant cinq minutes.

1.4. Le vote

Le public présent au centre des congrès ainsi que les internautes suivant la retransmission de la journée en direct seront amenés à voter via une application en ligne à l'issue des présentations des candidats. Le temps de vote est de 2 minutes.

Deux projets peuvent arriver ex-aequo. Dans ce cas, le prix sera divisé par deux.

1.5. Le prix

Un chèque de 1 500 € sera remis au projet gagnant (Vote : 50 % public / 50 % jury.) Deux projets peuvent arriver ex-aequo, dans ce cas, le prix sera divisé par deux. La remise de prix aura lieu à la fin de l'événement.

2. CONTRAINTES TECHNIQUES

2.1. Départ

Les participants ont 180 secondes pour présenter leur projet ; il doit porter sur la thématique de la santé : diagnostic, thérapeutique, prévention, logistique hospitalière, parcours de soins, etc

Un chronomètre effectue le décompte en partant de 180 secondes jusqu'à 0. Il sera situé en face du candidat et visible si ce dernier le désire. La personne gardienne du temps sera placée juste à côté de la scène. Quand le participant est prêt à commencer, il l'indiquera à la personne gardienne du temps par un petit signe établi au préalable avec le gardien du temps et le même pour tous les candidats. La personne gardienne du temps enclenchera alors le chronomètre. Autrement dit, le chronomètre part exactement en même temps que le signe du candidat. Le participant peut alors commencer sa présentation. Les mots d'introduction seront considérés dans le temps de communication.



2.2. Interruption

Sauf en cas de problème technique majeur, le chronomètre ne pourra en aucun cas être remis à zéro (même si le participant a un trou de mémoire, s'il s'aperçoit qu'il a fait une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt). Un problème technique majeur correspond, par exemple, à un micro qui ne fonctionne pas, une diapositive qui ne s'affiche pas, le chronomètre qui ne démarre pas. Dans ce cas, l'animateur devra interrompre la compétition et le participant sera autorisé à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé.

Le participant ne sera pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.

2.3. Visualisation

S'il le désire, le participant pourra voir en tout temps le décompte précis des secondes sur un petit écran en bas de la scène (le chronomètre peut être placé sur un écran visible par le participant).

2.4. Fin

Un signal suffisamment reconnaissable (sonore ou visuel) indiquera quand les 180 secondes seront écoulées et quand la diapositive « stop » du chronomètre s'affichera (aucune seconde de tolérance ne sera accordée).

Dans le cas où le candidat dépasse les 180 secondes, il aura le choix : soit continuer sa prestation et dans le même temps se disqualifier pour la compétition ; soit ne pas terminer sa présentation et donc être toujours admissible à la compétition.

La décision du jury est sans appel.

2.5. Présentation orale

La présentation orale doit se faire en français. Aucun accessoire, ne sera autorisé : pas de note, pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc.

Le participant a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il le souhaite.

Le candidat utilisera un micro-main le temps de sa présentation et des interrogations du jury.

2.6. Support visuel

Les participants peuvent accompagner leur présentation d'un visuel. Ce n'est pas obligatoire, mais fortement suggéré. Ils n'ont qu'à trois diapositives maximum, non animées, pour illustrer leurs propos.

Celle-ci sera projetée sur un grand écran, en arrière de la scène.

Les textes figurant sur la diapositive doivent être en français.

Les diapositives doivent être en format Powerpoint (.ppt ou .pptx) ou en format image (.jpeg ou .jpg, résolution conseillée, 300 dpi et format 1920x1080 pixels ou 1 024 × 768 selon le vidéoprojecteur de la salle). Elles doivent être transmises au plus tard le 19 novembre 2021 à la direction de la communication du CHRU de Nancy (communication@chru-nancy.fr).

Les participants devront s'assurer que les images utilisées sont libres de droit ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours.

Aucun logo ne devra figurer sur la diapositive du candidat (université, laboratoire, etc.) et aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé.

2.7. Critères d'évaluation

Le jury portera une attention particulière au talent d'orateur du candidat et à sa capacité de vulgariser son projet de recherche et comment il est mené. Le rôle du jury est de faire ressortir le/la candidat(e) qui l'aura le plus convaincu.